



Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil du Pôle Métropolitain  
Pays de Béarn  
Séance du 1er octobre 2018

Date de la convocation : 25 septembre 2018  
Nombre de délégués en exercice : 49

**Etaient présents :**

Délégués titulaires :

M. François BAYROU, M. Jacques CASSIAU-HAURIE, M. Arthur FINZI, M. Daniel LACRAMPE, M. Jean-Pierre MIMIAGUE, M. Jean LABOUR, M. Jean-Paul CASAUBON, M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, M. Michel BERNOS, M. Françoise BESSONNEAU, M. Jean-Paul BRIN, M. Marc CABANE, M. Pierre CASABONNE, Mme Odile DENIS, M. Bernard DUPONT, M. Claude FERRATO, M. Philippe GARCIA, M. Emmanuel HANON, M. Jean-Yves LALANNE, M. Francis LANSALOT MATRAS, M. Didier LARRIEU, M. Patrice LAURENT, Mme Jeanine LAVIE-HOURCADE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Elisabeth MEDARD, M. Nicolas PATRIARCHE, M. Jean-Louis PERES, Mme Josy POUEYTO, M. Eric SAUBATTE, Mme Monique SEMAVOINE.

Délégués suppléants :

M. Patrick LOUSTALET, M. Claude BORDE-BAYLACQ, M. Jean-Jacques CERISERE.

**Etaient représentés :**

M. Laurent KELLER (pouvoir à Mme BESSONNEAU), M. David MIRANDE (pouvoir à M. LACRAMPE).

**Etaient excusés :** Mme Lydie ALTHAPÉ, M. Francis DOUX, Mme Annie HILD, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Frédéric LAHORE, M. Christian LAINE, M. Christian ROCHÉ, M. Claude SERRES COUSINÉ, M. Dino FORTE, M. Charles PELANNE, M. Francis PEES, M. Yves SALANAVE-PÉHÉ, M. Claude SERRES COUSINE, M. Alain TREPEU.

Secrétaire de séance : M. Eric SAUBATTE

**7 - APPROBATION DU RAPPORT DE SYNTHESE DES TRAVAUX DU PÔLE METROPOLITAIN PAYS DE BEARN 2018**

**Rapporteur :** François BAYROU

Conformément aux dispositions combinées des articles L.5711-1 et L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient d'adresser au Maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale au Conseil Municipal ou Communautaire.

Le pôle métropolitain Pays de Béarn, installé depuis mars 2018, a démarré son activité que vous retrouverez dans le rapport de synthèse annexé.

La première année est souhaitée comme un temps de rencontre, d'échange entre les territoires et les travaux ont débutés de manière soutenue apportant déjà une dynamique dans les rencontres et les échanges entre les territoires membres.

1. Installation de la gouvernance.
2. Découverte des territoires par l'organisation de rencontres avec espace de dialogue organisée par chaque EPCI constitutif.
3. Mobilisation collective avec le lancement d'une démarche d'animation sur 1 année, dont le 1er temps des conférences a eu lieu en juin et juillet 2018 ayant permis aux élus métropolitains de se découvrir et d'apprendre à se connaître.
4. Une coopération qui démarre autour de réflexions partagées de l'intérêt à collaborer ensemble à une échelle pertinente et des propositions concrètes d'actions et/ou de projets à lancer.

Une dynamique se crée pour une ambition à construire.

**Il vous appartient de bien vouloir :**

**1 – Prendre acte du rapport de synthèse des travaux du Pôle Métropolitain Pays de Béarn pour la période de janvier à septembre 2018.**

**2 – Autoriser Monsieur le Président à communiquer ledit rapport à l'ensemble des Communautés membres du Pôle Métropolitain Pays de Béarn .**

**Le Conseil du Pôle Métropolitain Pays de Béarn prend acte du rapport de synthèse des travaux du Pôle Métropolitain Pays de Béarn, pour la période de janvier à septembre 2018.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,



Le Président  
François BAYROU